



La GDF et les multiples fonctions des forêts



© ITTO/Blaser



© ITTO/Guevara



© ITTO/Guevara

L'Assemblée générale des Nations Unies définit la gestion durable des forêts (GDF) comme un « concept dynamique et en évolution, qui vise à maintenir et à renforcer les valeurs économiques, sociales et écologiques de tous les types de forêts, pour le bien des générations présentes et futures ». ¹ Le concept de GDF englobe à la fois les forêts naturelles et plantées dans toutes les régions géographiques et les zones climatiques, et toutes les fonctions des forêts, gérées en vue de leur préservation, de leur production ou d'objectifs multiples afin d'offrir un éventail de biens et services que fournissent les écosystèmes forestiers aux niveaux local, régional et mondial.

Les critères et indicateurs mis au point pour les forêts boréales, tempérées et tropicales fournissent un cadre destiné à évaluer et surveiller la mise en œuvre de la GDF, ainsi qu'à établir des rapports y ayant trait, en se basant sur : l'étendue des ressources forestières, la diversité biologique, la santé et la vitalité des forêts, leurs fonctions productives, protectrices et socioéconomiques, ainsi que le cadre juridique, politique et institutionnel. Des processus de certification et des lignes directrices sur les bonnes pratiques ont été mis au point pour guider, évaluer, valider et surveiller la GDF au niveau de l'unité forestière d'aménagement.

Des progrès importants ont été accomplis dans la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, malgré tout, de nombreux défis subsistent. L'objectif de cette série de fiches d'information produites par le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) ² est d'informer les décideurs et les parties prenantes sur certaines problématiques et opportunités qui attendent la mise en œuvre de la GDF au 21^{ème} siècle. ³

Pour de plus amples informations, consulter le site : www.cpfweb.org

Quelles sont les questions en jeu ?

Les forêts ont de nombreuses fonctions. Elles représentent à la fois un héritage naturel essentiel, des actifs économiques importants et sont vitales pour la protection de l'environnement mondial. Elles fournissent un large éventail de biens, tels que des aliments, du bois et des fibres, des services écosystémiques, comme la régulation du climat ou la protection des zones de captage de l'eau, et permettent de réduire la pauvreté. Elles jouent également un rôle spirituel et offrent un plaisir esthétique. L'humanité entière dépend de ces biens et services et plusieurs millions de personnes tirent leurs moyens de subsistance d'un emploi dans le domaine forestier. Néanmoins, au cours des 50 dernières années, l'être humain est parvenu à modifier les écosystèmes forestiers plus rapidement et à plus grande échelle qu'au cours de n'importe quelle autre période de l'histoire. ⁴ La transformation des forêts en terres agricoles et en pâturages, et la modification générale des écosystèmes forestiers ont contribué au développement économique. L'ensemble des régions et des groupes de peuplement n'en ont cependant pas bénéficié et beaucoup en ont souffert en termes socioculturels,

économiques et environnementaux. Qui plus est, le coût total de la déforestation et de la dégradation de la forêt devient de plus en plus évident : il se traduit par exemple par une perte de la biodiversité, des inondations accrues, la sécheresse, les changements climatiques et une diminution de fertilité des sols. La population mondiale devrait atteindre les 9 milliards de personnes d'ici à 2050 et la demande en services multiples rendus par les forêts est donc probablement destinée à augmenter. Si on continue d'agir comme si de rien n'était, les perspectives qui attendent les forêts, les populations et les innombrables espèces qui en dépendent, sont sombres. Les actifs naturels que constituent les forêts courent un risque ultérieur d'érosion, et par conséquent d'une nouvelle réduction de la capacité des pays à satisfaire leurs besoins en développement de façon durable.

sens d'une gestion durable des forêts (GDF), ces dernières continuent bien souvent à être gérées selon des méthodes traditionnelles en fonction d'un seul objectif ou de quelques-uns seulement. Ces moyens s'avèrent bien souvent inappropriés pour assumer les multiples fonctions des forêts et incapables de s'adapter, d'intégrer ou de relever les défis forestiers actuels.

La GDF mérite un soutien accru. La GDF peut tirer de multiples profits d'une approche polyvalente balayant plusieurs secteurs et atteignant des résultats qui vont bien au-delà de la simple somme de ses différents volets. Dans le cadre d'une gestion durable, les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts peuvent être à la fois prises en considération et poursuivies par la mise en place d'objectifs hiérarchisés à différentes échelles spatiales, allant du paysage ou peuplement forestier jusqu'à la simple composante d'un écosystème.

La mise en œuvre de la GDF requiert cependant une politique propice et un cadre réglementaire intersectoriel s'adressant à toutes les institutions. La gestion durable des forêts est souvent entravée par les distorsions de marché, une carence dans le régime de la propriété et la sécurité dans la tenure foncière des forêts, sans oublier les défaillances au niveau de la gouvernance. ⁵ Qui plus est, la GDF ne peut fonctionner qu'en présence

Questions clés

La nécessité grandissante d'une gestion orientée vers de multiples fonctions. Alors que les réformes de gouvernance, de planification et de gestion s'emploient à moderniser peu à peu les approches de l'aménagement forestier dans le

d'une forte acceptation sociétale, d'une demande à l'égard des multiples fonctions des forêts et d'une volonté manifeste, parmi les décideurs politiques, de donner la priorité aux avantages forestiers et à la gestion durable à long terme plutôt qu'aux profits économiques à court terme.

Un manque d'évaluation intégrale des multiples services rendus par les forêts. L'autre obstacle à la mise en œuvre de la GDF est le manque d'évaluation de nombreux biens et services forestiers. Les forêts participent au bien-être des sociétés de bien des manières différentes. En général, malheureusement, seuls quelques avantages, en particulier la fourniture de bois, sont rétribués. L'échec en matière d'internalisation de l'éventail complet des avantages forestiers - comme la séquestration du carbone et la protection du captage de l'eau et des sols - restreint la compétitivité financière de la GDF au profit de la transformation des forêts ou de formes non durables de gestion.

Expérience et savoirs

Les avantages liés à l'atténuation des changements climatiques par les forêts. La relation entre les populations, la biodiversité, la productivité et la résilience est importante au vu des changements climatiques qui s'annoncent. Il y a de plus en plus de raisons de penser que les écosystèmes forestiers complexes et de peuplement ancien continuent à séquestrer et à emmagasiner de grandes quantités de carbone, même au stade climacique.⁶ Alors que, selon les estimations, la déforestation et la dégradation de la forêt sont responsables d'environ 17,4 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les analyses du carbone à la même échelle⁷ montrent que les forêts du globe sont un immense puits de carbone persistant ; entre 1990 et 2007, elles ont séquestré quelque 2,4 + 0,4 gigatonnes de carbone chaque année, ce qui représentait plus de 7 pour cent des émissions totales annuelles de gaz à effet de serre en 2004. La GDF est en mesure d'améliorer les fonctions forestières d'atténuation des incidences du changement climatique par la protection des forêts primaires existantes (voir fiche d'information n°2), l'augmentation des stocks de carbone dans les forêts gérées et par l'afforestation et la reforestation. Les forêts et la GDF ont également des rôles prépondérants à jouer

dans l'adaptation des sociétés aux changements climatiques (voir fiche d'information n° 8).

Les avantages forestiers au niveau de la terre et des sols. La déforestation et la désertification peuvent avoir un effet défavorable sur la productivité de la terre, la santé des hommes et du bétail, et les activités économiques. Les forêts et le couvert arboré préviennent la dégradation des terres et la désertification par une stabilisation des sols, une réduction de l'érosion par l'eau et le vent, et une préservation des cycles de l'eau et des substances nutritives dans le sol. L'emploi durable des biens et services des forêts et le développement des systèmes d'agroforesterie ont le pouvoir de contribuer à la réduction de la pauvreté, en rendant les populations rurales pauvres moins vulnérables aux incidences de la dégradation des terres et de la désertification. La perte de végétation suite à la déforestation et les conséquences au niveau de la dégradation des terres et de la désertification provoquent un appauvrissement de la biodiversité et contribue au changement climatique en réduisant la séquestration du carbone.

Les avantages des forêts quant aux moyens de subsistance. On estime à 1,6 milliard le nombre de personnes qui tirent leurs moyens de subsistance et leurs revenus des forêts, par exemple, par la collecte de matériaux de construction, la cueillette de fruits, de baies, de champignons, la récolte de miel, de plantes médicinales, de bois, le pâturage du bétail et la chasse du gibier. Les forêts sont également source de matériel génétique pour les cultures horticoles et les arbres, susceptibles de contribuer de manière significative au revenu des ménages. Lorsque les forêts et les arbres se voient appliquer des modes de gestion durable dans les paysages ruraux, ils participent au maintien de la productivité par la stabilisation des sols, la réduction de l'érosion par l'eau et le vent, l'amélioration de leur productivité, la restauration des terres dégradées, la prévention de la désertification et la garantie d'un habitat à la biodiversité. Les biens et services écosystémiques des forêts et des arbres gérés dans une optique durable, spécialement dans les pays à faible couvert forestier, contribuent à accroître la sécurité alimentaire parmi les franges les plus démunies et les plus vulnérables de la population, en particulier les femmes et les enfants (voir fiche d'information n°

3). La GDF impliquant les peuples autochtones et les communautés locales (voir fiche n° 4), constitue une approche puissante susceptible de sécuriser les avantages sur le plan des moyens de subsistance et les valeurs culturelles des forêts.

Les avantages économiques des forêts. La reconnaissance de la nécessité de promouvoir le rôle des forêts et de la GDF dans l'éradication de la pauvreté se manifeste de plus en plus dans les pays en développement.⁸ Les forêts fournissent de multiples ressources renouvelables et peuvent aider à répondre à la demande grandissante en aliments, bois, ressources fourragères, fibres, biocombustibles, abris ou autres produits, ainsi qu'en services écosystémiques. Les forêts domaniales représentent également des sources importantes de recettes pour les gouvernements. Dans les pays riches en couvert forestier, les industries forestières contribuent fortement à l'emploi. Le commerce mondial du bois et des produits du bois valait plus de 200 milliards de dollars en 2010 (la valeur des produits forestiers non ligneux (PFNL) est plus difficile à quantifier). Les systèmes de certification, au titre d'instruments fondés sur le marché, ont donné des exemples probants d'une utilisation durable des fonctions productives des forêts.

Les avantages offerts par la diversité biologique des forêts. On estime que les forêts abritent les trois-quarts des espèces animales et végétales terrestres, la plupart au cœur des forêts tropicales (voir fiche n° 6).⁹ Les processus les plus naturels reposent sur la biodiversité, en l'occurrence l'apport en biens et services écosystémiques forestiers. Les écosystèmes forestiers ont une tendance naturelle à la résilience; c'est-à-dire qu'ils peuvent se régénérer pour revenir à une situation donnée après une perturbation majeure. Il existe une relation étroite entre la résilience des écosystèmes et la biodiversité des forêts indigènes.¹⁰ Ce phénomène existe à différentes échelles : dans les gènes, les espèces et les groupes fonctionnels d'espèces, et dans les processus au sein des écosystèmes.¹¹ C'est cette capacité de résilience qui assure la pérennité du flux de biens et services écosystémiques de la forêt au fil des ans. Les approches de gestion basées sur la GDF, favorables à la résilience peuvent, peuvent participer au maintien de fonctions critiques de la forêt, ce qui correspond aux sept éléments thématiques de la GDF

incorporés dans tous les cadres de critères et indicateurs.

La focalisation sur les avantages multiples. La GDF favorise la création de synergies, aux niveaux local et national, entre une grande biodiversité, un stockage du carbone, une productivité des sols et de l'eau, des moyens de subsistance et d'autres avantages forestiers. Des données portant sur 80 forêts communes dans dix pays montrent que les forêts de plus grande surface et une autonomie de décision accrue au niveau local sont associées à un haut stockage du dioxyde de carbone et à des avantages en termes de moyens de subsistance.¹² En Amazonie brésilienne, les aires protégées (c'est-à-dire les terres indigènes, les zones strictement protégées et les zones sous exploitation durable) ont subi moins de déforestation et de dégradation forestière que les zones qui ne bénéficiaient d'aucune protection.¹³ Fondé sur la GDF, le programme des Aires protégées en Amazonie a nettement contribué à ces résultats concluants.¹⁴

La rétribution des services écosystémiques pourrait plaider en faveur de l'application étendue de la GDF, en particulier dans des situations où les forêts rendent de multiples services, comme ceux liés à la valeur esthétique du paysage, à la biodiversité et à l'eau. L'idée d'une rétribution en contrepartie de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+ – voir fiche n° 5) se profile à l'horizon et prend forme sur des marchés volontaires du carbone. En 2010, la REDD+ a clairement dépassé le volume de carbone obtenu sur ces marchés dans le cadre d'autres projets, tous types confondus, fournissant les deux tiers des équivalents en dioxyde de carbone contractés sur le marché primaire.¹⁵

Défis et opportunités

Les compromis réels et potentiels propices à garantir les multiples fonctions des forêts ne manquent pas. Ils comptent le remplacement possible d'habitats naturels à faible intensité de carbone et haute biodiversité par des forêts plantées à haute productivité, les effets de la gestion sur les écoulements d'eau annuels et saisonniers en aval, notamment dans les zones semi-arides, les

restrictions sur la transformation en terres agricoles et en pâturage, et sur l'exploitation de la forêt. Il est peu vraisemblable que des synergies et des situations gagnant-gagnant puissent être réalisées pour l'ensemble des avantages potentiels dans tous les cas. Les choix de société et de politique doivent être fondés sur des compromis et la compensation, et les enjeux demandent à être hiérarchisés. Il reste de nombreux défis complexes à relever dans les domaines écologique, économique et politique afin de parvenir à une gestion durable des forêts à l'échelle mondiale.¹⁶ Néanmoins, la GDF renferme les éléments thématiques qui soutiennent la fonctionnalité des écosystèmes forestiers – en couvrant la gestion des aires protégées, la gestion des forêts communautaires et la production à l'échelle industrielle – et qui plus est, le flux durable des biens et services écosystémiques forestiers au profit de tout un chacun.

Que reste-t-il à apprendre ?

Les meilleurs moyens de concrétiser les avantages multiples des forêts sont :

- l'élaboration :
 - d'approches pour quantifier et mesurer la contribution des forêts aux économies nationales et mondiale ;

- de mécanismes pour traiter les effets externes liés à l'exploitation des services et ressources des écosystèmes forestiers ;
- de politiques et pratiques qui réduisent les inégalités dans l'accès aux avantages multiples des forêts et garantissent une juste rétribution des individus qui assument les charges de leur production ;
- de meilleures façons d'aborder les questions intersectorielles par le biais de la GDF, puisqu'elles ne peuvent être abordées par des secteurs travaillant isolément ;
- d'une forme de sécurisation des droits d'exploitation forestière et de régime de propriété forestière pour les petits exploitants et les communautés locales.

- la mobilisation du pouvoir des consommateurs à l'échelle internationale et nationale de sorte que les produits et services forestiers, sur toute l'étendue de la gamme, proviennent de plus en plus de forêts gérées de façon durable et certifiées ;
- la diffusion de l'approche des systèmes de certification pour englober une plus vaste gamme de biens et services écosystémiques forestiers.



Messages clés

- La GDF est en mesure de sauvegarder et, dans de nombreux cas, d'améliorer les apports socioéconomiques des forêts.
- La mise en œuvre fructueuse de la GDF exige des conditions propices qui donnent la priorité aux avantages à long terme des forêts et de la GDF, plutôt qu'aux gains à court terme.
- Les premiers pas dans l'insertion des multiples avantages des forêts au sein de la prise de décisions consiste à reconnaître leur juste valeur et à nouer des liens intersectoriels.



PCF

Partenariat de collaboration
sur les forêts

Le Partenariat de collaboration sur les forêts compte 14 organisations internationales, organes et secrétariats de conventions dotés de programmes importants dans le domaine des forêts. Sa mission consiste à promouvoir une gestion durable de tous les types de forêts et à renforcer l'engagement politique à long terme en ce sens. Les objectifs du Partenariat visent à soutenir le travail du Forum des Nations Unies sur les forêts et de ses pays membres, et à renforcer la coopération et la coordination sur les problématiques liées à la forêt.

© 2012 Partenariat de collaboration sur les forêts

Notes de fin de document

- 1 Assemblée générale des Nations Unies (2008). Instrument non juridiquement contraignant mais faisant autorité sur tous les types de forêts. Assemblée générale des N.U. Soixante-deuxième session Deuxième comité point 54 de l'ordre du jour. A/RES/62/98. 31 janvier 2008.
- 2 Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUe), Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF), La Banque mondiale.
- 3 Sujets : La GDF et les multiples fonctions des forêts; la GDF et les forêts primaires; la GDF, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance; la GDF et les peuples autochtones; La GDF et la REDD+; la GDF et la biodiversité; la GDF et la dimension de genre; la GDF et l'adaptation aux changements climatiques. Le Partenariat espère mettre périodiquement ces fiches à jour et en préparer de nouvelles sur d'autres thèmes importants, comme le financement.
- 4 Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (2005). *Les écosystèmes et le bien-être de l'Homme : synthèse*. World Resources Institute, Washington, DC, États-Unis.
- 5 Commission mondiale des forêts et du développement durable (1999). *Our forests – our future. Rapport de synthèse*. Commission mondiale des forêts et du développement durable, Manitoba, Canada.
- 6 Luyssaert, S., Schulze, D. et Börner, A. et al. (2008). Old-growth forests as global carbon sinks. *Nature* 455: 213–215.
- 7 Yude Pan, Birdsey, R. et Fang, J. et al. (2011). A large and persistent carbon sink in the world's forests. *Science* 333(6045) : 988-993.
- 8 FNUF (2011). Rapport sur FNUF9. E/CN.18/2011/20.
- 9 Partenariat de collaboration sur les forêts (2008). *Strategic framework for forests and climate change. A proposal by the Collaborative Partnership on Forests for a coordinated forest-sector response to climate change*. Partenariat de collaboration sur les forêts
- 10 Thompson, I., Mackey, B., McNulty, S. et Mosseler, A. (2009). *Forest resilience, biodiversity and climate change. A synthesis of the biodiversity/resilience/stability relationship in forest ecosystems*. Série technique n° 43. Secrétariat de la CDB, Montréal, Canada.
- 11 Gunderson, L. (2000). Ecological resilience: in theory and application. *Annual Review of Ecological Systems* 31 : 425-439.
- 12 Chatre, A. et Agrawal, A. (2009). Trade-offs and synergies between carbon storage and livelihood benefits from forest commons. www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.0905308106.
- 13 Soares-Filho, B., Moutinho, P. et Nepstad, D. et al. (2009). Role of Brazilian Amazon protected areas in climate change mitigation. *PNAS* 107(24) : 10821-10826.
- 14 Le projet des Aires protégées en Amazonie est financé par le FEM à hauteur de 30 millions de dollars et par plus de 50 millions de dollars de cofinancement octroyé par l'Agence bilatérale allemande KfW, le Fonds mondial pour la nature et le Gouvernement brésilien. Pour de plus amples informations sur les réalisations du projet, consulter le site www.thegef.org/gef/news/SFM_2011_JYF_Arpa.
- 15 Diaz, D., Hamilton, K. et Johnson, E. (2011). State of the forest carbon markets 2011. Forest Trends, Washington, DC, États-Unis.
- 16 Norgard, R. (2010). Ecosystem services: from eye-opening metaphor to complexity blinder. *Ecological Economics* 69 : 1219-1227.



PCF
Partenariat de collaboration
sur les forêts

